



ACME-Suisse
Secrétariat

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC: 26-27.01.2006	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC.	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	A
Commission.			
Objet.			
Copie à:			

Monsieur le Président du Grand Conseil genevois
Mmes et MM. les Députés
2, Rue de l'Hôtel de Ville
1204 Genève

Genève, le 24 janvier 2006

Concerne : Initiative populaire "Énergie-Eau"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Sachant que l'Initiative populaire 126 "Énergie-Eau: notre affaire! Respect de la volonté populaire" figure à l'ordre du jour de votre session des 26 et 27 janvier 2006, l'Association suisse pour le Contrat mondial de l'eau (ACME-Suisse), créée en novembre dernier à Carouge, profite de cette occasion pour vous faire part de l'importance que revêt pour elle l'inscription, dans la Constitution cantonale, du monopole public des Services Industriels de Genève, en particulier en matière d'approvisionnement et de distribution d'eau potable.

L'ACME-Suisse a pour convictions premières que l'accès à l'eau est un droit humain inaliénable et un bien commun de l'humanité que nul ne peut s'approprier, et que la gestion de cette ressource doit être démocratique et relever de la compétence des collectivités publiques. Elle ne peut donc que se réjouir de savoir que de tels principes seront bientôt implicitement reconnus par la Constitution genevoise.

Cette reconnaissance juridique d'un monopole public du service de l'eau par le biais de l'exercice de droits populaires serait également un exemple et un signal importants adressés, hors des frontières nationales, aux peuples qui partagent les mêmes convictions et s'interrogent sur la meilleure façon d'inscrire le droit à l'eau dans leurs propres textes fondamentaux.

L'Association suisse pour le Contrat mondial de l'eau soutient donc totalement cette Initiative populaire et invite le Grand Conseil à lui donner son aval de manière à ce que les citoyennes et citoyens de la République et Canton de Genève puissent dire sans tarder et par la voie des urnes que l'eau est leur affaire et le bien commun de tous.

Au nom du Comité de l'ACME-Suisse

Bernard Weissbrodt,
Secrétaire de l'Association